



SAISON 2017/2018

REGLEMENTS de la phase de brassages Compétitions U13(4x4), U15 et U17 (5x5)

Pour les matchs seuls, application du Règlement Sportif Particulier à la catégorie.

Pour les triangulaires et quadrangulaires, les modifications du règlement sont :

- Temps de jeu : 4 x 5 minutes en U13, U15 et U17
- Temps mort : un en première mi-temps, et deux en seconde mi-temps.
- Prolongation : 2 minutes, puis lancers francs : 5 par équipes, sauf en U13, 4 par équipes. Le choix du panier et de la première équipe devant effectuer le premier lancer-franc se fait par tirage au sort. Alternance des tireurs encore qualifiés.
- Mi-temps : 7 minutes, intervalle de 1 minute entre chaque période.

Attention : Les fautes techniques et disqualifiantes durant la phase de brassages seront comptabilisées pour la phase de championnat.

**Les résultats des rencontres doivent être communiqués au Comité
par TOUTES les équipes.
AVANT LE LUNDI suivant la rencontre 10H00**

Sur FBI V2 ou par mail : secretariat@basketcd31.com

Afin de faciliter le travail des brassages et de produire le tour suivant dans les délais, il est judicieux de transférer la feuille de marque scannée au Comité, quand celle-ci n'a pas été faite par E-Marque.

L'original des feuilles de matchs doit parvenir au Comité avant le mercredi suivant la rencontre.